



Bulletin d'information du Groupe Indépendant Libéral et Démocratique

CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX – CONSEIL DE L'EUROPE

DÉCEMBRE 2022

QUEL FUTUR POUR LE CONSEIL DE L'EUROPE ?

Marc Cools, Président du GILD

DANS CE NUMERO

QUEL FUTUR POUR LE CONSEIL DE L'EUROPE

43^E SESSION : ELECTIONS ET RAPPORTS

DROITS HUMAINS ET ENVIRONNEMENT

GUERRE EN UKRAINE ET CRISE ENERGETIQUE

CONFERENCES ET ECHANGES DE VUES

TRAVAUX EN COURS

LETTRE DE BRUXELLES

PROCHAINE REUNION DU GILD : 20 MARS 2023

PROCHAINE SESSION : 21-24 MARS 2023



« La belle endormie au bord du Rhin ». C'est ainsi que le Général de Gaulle qualifiait le Conseil de l'Europe dans les années 1960. Depuis lors, l'influence du Conseil de l'Europe s'est sensiblement renforcée. De dix pays européens à sa création en 1949 le Conseil de l'Europe est passé à 46 États membres (47 jusqu'à l'exclusion de la Fédération de Russie après son agression contre l'Ukraine le 24 février dernier). Après 1989, avec la chute du bloc communiste et la disparition de l'URSS, l'adhésion au Conseil de l'Europe de tous les pays de l'est européen (à l'exception du Bélarus) a montré la volonté de ces pays de construire leurs nouvelles démocraties sur les bases de l'État de droit et du respect des droits humains. **Le Conseil de l'Europe n'a toutefois pas pu enrayer le recul progressif de l'État de droit au sein de**

la Fédération de Russie pendant ces 20 dernières années. Il n'a pas suffisamment réagi aux atteintes à l'indépendance du système judiciaire russe, à sa soumission au pouvoir politique et à l'éradication de la concurrence politique. Nous en voyons le résultat aujourd'hui.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a décidé d'organiser un 4^{ème} sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays membres. Ce sera le sommet de Reykjavik. Une occasion unique de définir la mission de l'organisation, la plus vieille organisation paneuropéenne, dans la nouvelle architecture géopolitique paneuropéenne et de lui donner un nouvel élan.

L'article 1 du Traité fondateur du Conseil de l'Europe lui fixe comme objectif « une union plus étroite entre pays européens et [...] une action commune dans les domaines économique, social, culturel, scientifique, juridique et administratif, ainsi que par la sauvegarde et le développement des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». Cette « union plus étroite », cette coopération entre tous les pays européens et non seulement entre les États membres de l'Union européenne est plus nécessaire que jamais.

La démocratie ne se bâtit pas seulement par le haut, mais aussi par le bas. Les pouvoirs locaux et régionaux, parce qu'ils sont le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen, sont les cellules de base de la démocratie et le meilleur antidote contre toute dérive autoritaire. **Sans une démocratie locale vivante il n'y pas de vraie démocratie.** Au sein du Conseil de l'Europe, le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux représente 130 000 collectivités territoriales. Il doit avoir les moyens financiers et humains nécessaires pour assumer les missions de promotion et de soutien de la démocratie locale qui sont les siennes et ce partout en Europe. Le rôle et les missions du Congrès doivent être un des sujets débattus au sommet de Reykjavik. Au sein du Conseil de l'Europe **le Congrès** doit être reconnu comme une assemblée politique à part entière comme l'est l'Assemblée parlementaire. Il **doit** aussi **devenir le guichet unique des pouvoirs locaux et régionaux au sein du Conseil de l'Europe.** Les actions qui les concernent doivent être prises soit à son initiative soit coordonnées par lui. Ce n'est pas parce que le Conseil de l'Europe est une organisation inter-gouvernementale que toute une série d'actions peuvent être développées au sein de l'organisation sans synergies avec le Congrès. Celui-ci a été créé par le Conseil des Ministres de l'organisation, ses membres sont nommés par les différents gouvernements. Il doit être au sein du Conseil de l'Europe le lieu privilégié des initiatives concernant les pouvoirs locaux et régionaux.

Le groupe GILD vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, un joyeux Noël et une nouvelle année pleine d'espoir.

Restons aux côtés du peuple courageux d'Ukraine !

Le groupe GILD se félicite du [plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine](#), 2023-2026, doté de 50 millions d'euros.

We stand with **UKRAINE**

#SlavaUkraini

LA 43^E SESSION DU CONGRÈS (LES 25-27 OCTOBRE) : LA CONTRIBUTION DU GROUPE GILD



Teuvo Hatva, Finlande, R, Parti du Centre, a été élu vice-président du Congrès et remplacera Andrei Novikov, Estonie. Teuvo Hatva est le président du conseil municipal de Kajaani et le conseiller régional de la Cajanie qui se situe au centre de la Finlande. Teuvo Hatva a rejoint le Congrès en 2022 et y est membre de la Commission de la gouvernance.

Il siègera au nom du GILD au Bureau du Congrès aux côtés de la vice-présidente Martine Dieschbourg-Nickels, Luxembourg.

Rapports présentés par les corapporteurs du GILD en session plénière :



Wilma DELISSEN VAN TONGERLO, Pays-Bas (L, GILD)

Discours de haine et des fausses informations : impact sur les conditions d'exercice des élus locaux et régionaux, [rapport](#)



Carla DEJONGHE, Belgique (R, GILD)

Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale au Danemark, [rapport](#)



Jan MARKINK, Pays-Bas (R, GILD)

Villes et régions intelligentes - perspectives pour une approche de gouvernance centrée sur les droits de l'homme, [rapport](#)



Annika VAIKLA, Estonie (L, GILD),

Accueil des femmes et des enfants réfugiés, [rapport](#)



Harald BERGMANN, Pays-Bas (L, GILD)

Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale en Suède, [rapport](#)



Viorel FURDUI, République de Moldova (L, GILD)

Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale en République Tchèque, [rapport](#)



Matthias GYSIN, Suisse (L, GILD)

Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale en Belgique, [rapport](#)

Voir aussi les rapports présentés à la Chambre des pouvoirs locaux

Stewart Dickson, Royaume-Uni (Rapport d'information sur l'observation des [élections locales partielles en Albanie](#) le 6 mars 2022),

Carla De Jonghe, Belgique (Rapport sur l'observation des [élections locales partielles à Belgrade](#) et plusieurs autres municipalités en Serbie le 3 avril 2022)

Anne Colgan, Irlande ([Manifeste pour une nouvelle urbanité](#) dans le contexte des situations de crise actuelles)

[Autres vidéos](#)

VERS UNE LECTURE « VERTE » DE LA CHARTE EUROPÉENNE DE L'AUTONOMIE LOCALE : MANUEL SUR LES DROITS DE L'HOMME POUR LES ÉLUS LOCAUX ET RÉGIONAUX CONSACRÉ À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Harald Bergmann, porte-parole thématique du Congrès sur les droits humains, auteur du manuel sur les droits de l'homme

Le 26 octobre 2022, le Congrès a appelé à envisager l'élaboration d'un Protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale qui garantisse la prise en compte des collectivités territoriales en matière environnementale.

En tant que rapporteur et porte-parole du Congrès sur les droits de l'homme, lors de la 43e session du Congrès j'ai eu l'honneur de présenter le troisième volume du [Manuel sur les droits de l'homme](#) à l'intention des collectivités locales et régionales. Ce nouveau volume aborde les questions relatives aux droits de l'homme au niveau local à travers le prisme du changement climatique et des défis environnementaux. Il contient également des recommandations pratiques aux autorités locales et régionales sur la manière d'adopter une approche fondée sur les droits de l'homme dans leurs efforts pour protéger l'environnement et promouvoir le développement durable. L'implication des municipalités et des régions dans les questions énergétiques et environnementales ne doit pas être sous-estimée. La coopération inter-

administrative est essentielle pour pouvoir s'attaquer à ces défis.

Le 3e volume du manuel sur les droits de l'homme vise à nous guider - nous, représentants locaux et régionaux - dans nos efforts pour lutter contre le changement climatique et promouvoir un développement durable fondé sur une approche des droits de l'homme. Il montre que la devise « Penser globalement, agir localement » est particulièrement pertinente pour notre action environnementale.

L'ouvrage est divisé en sept chapitres. Le premier chapitre présente le cadre juridique international des droits de l'homme et de la protection de l'environnement, explique comment les autorités infranationales contribuent à la localisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et couvre les principaux défis rencontrés à cet égard.

Les chapitres II à VII se concentrent sur les principaux domaines de compétences des autorités infranationales liés à la protection de l'environnement, tels que le transport et la mobilité ; les infrastructures et le logement ; l'emploi, l'inclusion et l'économie durable ; l'éducation et la



sensibilisation ; les services et les marchés publics ainsi que les stratégies locales pour le développement durable et le climat. Chaque chapitre comprend des exemples de bonnes pratiques environnementales et une série de recommandations spécifiques sur la manière de rendre nos communautés plus saines, plus vertes, mieux informées, plus durables, inclusives, prospères et résilientes.

[Video](#)

AUTORITÉS LOCALES DE LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA FACE À LA GUERRE EN UKRAINE ET AUX DÉFIS DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

Alexandr Tarnavski, membre de l'Assemblée du peuple du Territoire autonome de Gagaouzie



La crise énergétique en République de Moldova, un petit pays européen durement touché par les conséquences du conflit militaire en Ukraine, a constitué un sérieux défi au début de la saison de chauffage dans les institutions publiques du pays.

Les établissements d'éducation préscolaire fréquentés par des enfants âgés de 2 à 7 ans sont les plus vulnérables face à la crise énergétique. Selon les normes sanitaires, les enfants doivent bénéficier d'une température optimale d'au moins 18°C pendant la saison froide.

Les établissements d'éducation préscolaire en République de Moldova sont financés par les

municipalités, par le biais de transferts ciblés du budget de l'État. En raison d'une forte augmentation des tarifs de l'énergie (le coût du gaz naturel a augmenté de 600% au cours des 15 derniers mois), les autorités nationales ne peuvent pas compenser les municipalités pour le coût de l'augmentation des tarifs.

Les autorités locales, qui assurent, conformément à la législation, le fonctionnement des établissements préscolaires, sont confrontées à un dilemme : transférer les écoles maternelles vers l'enseignement à distance ou allouer des fonds supplémentaires provenant de leurs propres sources, autres que publiques.

Ce défi a mis en évidence le principal problème de l'autonomie locale en République de Moldova - le manque de recettes propres suffisantes, alors que les principaux fonds sont destinés au budget de l'État central. Actuellement, une partie des municipalités (pas plus de 10 %), qui sont plus autosuffisantes, pourront allouer leurs propres fonds pour payer les ressources énergétiques, pour assurer l'accès de la population aux services d'éducation préscolaire

(accessoirement, au lieu de développer les infrastructures municipales), tandis que la grande majorité des municipalités devra suspendre la présence physique des enfants dans les établissements scolaires.

Les pouvoirs publics devraient en tirer les conclusions qui s'imposent et accroître l'autonomie financière des collectivités locales de la République de Moldova, afin qu'elles puissent non seulement prendre en charge de

nombreux services publics, mais aussi assurer leur niveau de qualité et un prix abordable. Dans ce contexte, dans le cadre de l'assistance financière à notre pays, nos partenaires européens pourraient nous aider à surmonter la crise énergétique en lançant des programmes d'investissement pour augmenter l'efficacité énergétique des institutions publiques, en particulier de l'enseignement préscolaire.

CONFÉRENCES ET ÉCHANGES DE VUES

La Conférence des autorités régionales et locales pour le Partenariat oriental (CORLEAP)



Une autonomie locale forte c'est la garantie d'une bonne gouvernance et le meilleur antidote contre le retour à des régimes autocratiques. C'est ce qu'a rappelé notre Président **Marc Cools** le 3 novembre 2022 à Liberec en République Tchèque lors de la [Conférence des autorités régionales et locales pour le Partenariat oriental de l'Union européenne](#). Il a souligné que la résilience de l'Ukraine face à l'agression russe est en partie liée à la résilience de ses autorités locales et régionales rendue possible par la réforme administrative réalisée ces dernières années. Un témoignage poignant lors de cette réunion a été celui de la maire de Starobilsk, une ville ukrainienne dans la province de Louhansk actuellement sous occupation russe. Les habitants de cette ville, occupée par les Russes le 1er mars, s'étaient placés sans armes devant les chars russes pour tenter de les arrêter avant d'être dispersés par les tirs de mitrailleuses des chars. Un mois après l'occupation, la maire a dû fuir sa ville mais reste en contact avec nombre de ses habitants qui la tiennent informée des rigueurs de l'occupation et de la farce qu'a été le référendum illégal d'annexion.

L'avenir du Conseil de l'Europe



Le 24 octobre 2022, avant le débat du Congrès sur « L'avenir du Conseil de l'Europe et le rôle du Congrès », le groupe GILD a procédé à un échange de vues avec **Fiona O'Loughlin**, vice-présidente du groupe ALDE à l'APCE et rapporteure sur « Un quatrième Sommet pour un Conseil de l'Europe renouvelé, amélioré et renforcé ». Les défis posés à la démocratie libérale et la nécessité d'accorder une attention accrue à la démocratie locale ont été au centre de l'échange de vues. Mme O'Loughlin a présenté sa vision de l'avenir du Conseil de l'Europe et a mis l'accent sur le système qui permettrait de poursuivre les responsables pour la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, la nouvelle génération de droits humains (y compris liés à l'environnement), l'efficacité du système existant de défense des droits humains (violence de genre et droits des personnes LGBTIQ) et la nécessité pour les États membres de renouveler leur engagement en faveur des valeurs du Conseil de l'Europe. Elle a également parlé de la nécessité d'impliquer la société civile et les jeunes pour rétablir le lien avec les citoyens. [Vidéo du débat](#) du Congrès.

Le Forum mondial de la démocratie

Plusieurs membres du GILD ont participé au [Forum mondial de la démocratie](#) 2022 qui a eu lieu du 7 au 9 novembre 2022 à Strasbourg. **Christian Debève**, président de la Commission des affaires internationales, européennes et transfrontalières de la Région Grand-Est (France), et Pascale Pfeiffer, conseillère d'Alsace, déléguée au renforcement du lien



démocratique et de la démocratie européenne, Collectivité européenne d'Alsace (France) ont participé à la discussion d'ouverture : les solutions pour accroître l'adhésion des citoyens à la démocratie. Thomas Andersson (Suède), vice-président du GILD et président de la commission des questions d'actualité du Congrès, a animé une table ronde sur la polarisation et l'engagement démocratique. De nombreux conflits, sinon la plupart, éclatent lorsque le dialogue est perçu comme impossible. Les participants à la table ronde ont suggéré que les conflits futurs pourraient être évités si l'on essaye de combler les fossés, en particulier ceux de la communication et de l'empathie, à un stade précoce.



La Conférence européenne des organes d'administration des élections

Wilma Delissen Van Tongerlo, Pays-Bas, corapporteuse sur le discours de haine et les fake news, a pris la parole lors de la 19e [Conférence européenne des organes d'administration des élections](#), organisée par la Commission de Venise le 15 novembre 2022 à Strasbourg. La conférence a discuté des effets que produit l'intelligence artificielle sur l'intégrité électorale.

L'environnement toxique produit par l'utilisation de l'intelligence artificielle, en particulier des bots et des trolls, pour des

campagnes de désinformation pendant les élections, pousse certains élus locaux et régionaux à démissionner de leurs fonctions ou à décider de ne pas se représenter. Les représentants politiques des groupes sous-représentés et les hommes et femmes politiques de l'opposition sont particulièrement vulnérables. Par conséquent, les discours de haine et les fake news "endommagent le tissu et les processus mêmes de la démocratie locale et régionale, et l'engagement et la participation des citoyens sont affaiblis", a souligné Mme Delissen.

TRAVAUX EN COURS

LES MÉDIAS LOCAUX ET RÉGIONAUX EN TANT QUE GARDIENS DE LA DÉMOCRATIE

Mélanie Lepoutier, Maire de Sommervieu, Vice-présidente du Conseil Départemental du Calvados

En 2023, la Commission des questions d'actualité du Congrès, par la voix de Mélanie LEPOULTIER (GILD, France) et Cecilia DALMAN EEK (SOC/V/DP, Suède), soumettra à l'assemblée du congrès un rapport intitulé « Les médias locaux et régionaux en tant que gardiens de la démocratie ».

S'il correspond à la priorité du Congrès en matière de la liberté d'expression en ligne et hors ligne, et s'inscrit dans une vaste démarche en matière de sécurité des journalistes et liberté de la presse, ce rapport permettra de déterminer en quoi la désertification médiatique demeure un facteur de danger pour le bon fonctionnement de la démocratie locale. En examinant les difficultés rencontrées par les médias locaux dans certains états membres, ce rapport s'attachera à fournir des orientations en matière de gouvernance, financement et indépendance de la presse locale et régionale.

Afin de dresser un état des lieux réaliste de la situation des médias locaux et régionaux dans les Etats membres, il sera intéressant de recueillir, en temps voulu, témoignages et retours d'expérience émanant des membres de notre groupe GILD. L'objectif du rapport est en effet de pouvoir fournir des orientations pragmatiques permettant à chaque pays, région ou territoire de les mettre en œuvre et d'assurer conjointement vivacité des médias et dynamisme démocratique.



RENEW EUROPE AU COMITÉ DES RÉGIONS – LETTRE DE BRUXELLES ([podcast](#))

L'épisode 9 du podcast "Lettre de Bruxelles" du Comité des régions vous emmène à l'ouest, au milieu de l'Atlantique, avec le nouveau président du Comité des régions ; au sud, à l'une des frontières terrestres de l'UE avec l'Afrique ; et au nord, dans l'Arctique, qui intéresse désormais beaucoup la Chine. Découvrez aussi : les nouvelles vice-présidentes de Renew Europe au sein du Comité des régions : leaders politiques à suivre ; l'histoire de cette voiture ancienne à Bruxelles qui aurait pu contribuer à changer le cours de l'histoire du climat.

NOUS CONTACTER : Tél: +33 3 8841 2682 email: [maria.bigday\[at\]coe.int](mailto:maria.bigday[at]coe.int)

Page web: <https://www.congress-political-groups.eu/fr/5-gild/>

